

FEDERATION SENEGALAISE DE VOLLEY-

DEMANDE D'AFFILIATION/ REAFFILIATION

Homologué le : Sous le N° _ _ _ _ _ _	LIGUE:Saison:
	Date d'Arrivée à la Ligue _ _ _
TITRE EXACT DU CLUB/ (en toutes lettres et en ma	ajuscules)
Le Clubs avait-il déjà été affilié à la F.S.V.B. (date de l'é	exercice) et motif de l'interruption :
Pratique Sportive : Volley-Ball \square Beach Volley \square	
Adresse du Responsable du Club où doivent parvenir tou Départemental	ites les correspondances de la FSVB, de la Ligue Régionale et du Comité
Téléphone :	Fax :
Adresse mail officiel du Club (obligatoire):	
TERRAINS	
	e exemplaire au Secrétariat de la FSVB, un exemplaire sera transmis es de licences des membres du Bureau.
S'il s'agit d'une PREMIERE AFFILIATION Récépissé de déclaration, le PV de l'AG constit	joindre également en deux exemplaires les statuts de votre Clubs, le utive du club ou de la section Volley-ball en cas de groupement sportif.
Le club qui a cessé ses activités, ne serait-ce qu'	'une saison, doit faire une demande d'affiliation.
existence juridique.	éraux, il peut être dispensé de fournir à nouveau les pièces attestant de son
Avis motivé de la Ligue :	 Cachet de la Ligue
Date de la décision portée au Procès-Verbal du Comité E Signature du Président de la Ligue	Directeur :

Le Club		
A été déclaré à la Préfecture de :		
le	N°	
BUREAU DU COMITE DIRECTEUR	DII CLUB (1)	
Dentale De Comile Binde i Den	`,	
Président :	(Nom, Prénoms, Profession et Adresse)	
Vice-Présidents :		
Secrétaire Général :		
	Si le Club est multi-sportif	
	U DE LA SECTION VOLLEY-BALL DU C	* /
Vice-Présidents		
Secrétaire Général :		
Trésorier Général :		
section d'un club multi-sportif, doivent La présente demande implique le respect	des règles déontologiques du sport définies par à l'ensemble des Statuts et Règlements de la F.	rticle 7 des Statuts). le Comité National Olympique et Sportif
	ATTESTATION	
Le soussigné s'engage sur l'honneur à :		
♣ faire licencier auprès de la FSVE	B les membres adhérents du Club (Article 7 des	Statuts Fédéraux)
faire respecter les règles et procé Généraux de la FSVB.	dures régissant la création et le renouvellement	t des licences définies dans les Règlement
	Fait à :	lo .
CACHET	rait a .	le : Pour le Clu
DE	Nom et Qualité :	
LA LIGUE		
	Cachet du Club	SIGNATURE